

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 28 novembre 1766¹

Genthod le 28^e de Novembre 1766

M^r de Félice.

M^r de Bonstetten² m'a dit vos intentions, Monsieur ; il a du vous dire les miennes ; elles n'ont pas changé.

Rey³ qui a imprimé més deux derniers Ouvrages⁴, va les réimprimer. Il me demande des additions ; je les lui ai refusées ; je ne sçauois donc vous en accorder. Je les reserve pour un autre Ouvrage.

Les Secondes Editions augmentées m'ont toujourns paru un vol que l'Auteur faisoit à ceux qui avoient acheté les premières.

M^r Philibert⁵ ne tardera pas à réimprimer in 8^o l'Essai Analytique sur les Facultés de l'Ame⁶. Il est écoulé à peu près.

Un gros Libraire Etranger m'a fait proposer une belle réimpression de tous mes Ouvrages. Je n'y ai pas consenti : j'ai d'autres vues⁷.

Rey a encore 200 Exemplaires de la Contemplation de la Nature⁸. On l'a contrefaite à Rouen. La contrefaçon est assés jolie ; mais elle fourmille de fautes. Je m'étonne qu'on vous demande ce Livre de Paris, tandis qu'il y en a une Edition faite en France. J'applaudis à vôtre Zèle éclairé pour le progrès des Lettres, que vous cultivés vous même avec succès ; mais, je ne sçauois vous conseiller de réimprimer ma Contemplation bien moins encore mes autres Livres. Il y en a qui sont chargés de Planches très dispendieuses.

¹ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 77.

Charles Bonnet (1720-1793), célèbre naturaliste genevois dont la volumineuse correspondance témoigne de relations épistolaires aussi diverses que prestigieuses. Voir Marino BUSCAGLIA *et alii* (dir.), *Charles Bonnet savant et philosophe (1720-1793)*, Genève : Ed. Passé Présent, 1994 ; Jacques MARX, *Charles Bonnet contre les Lumières (1738-1850)*, Oxford : The Voltaire Foundation, 1976, 2 vol. ; Jean-Daniel CANDAU, *Catalogue de la correspondance de Charles Bonnet conservée à la Bibliothèque de Genève*, Genève : Bibliothèque publique et universitaire, 1993. Sur les échanges entre Bonnet et De Felice, nous renvoyons à notre étude « Le savant et l'éditeur : les lettres de Charles Bonnet à Fortunato Bartolomeo De Felice (1766-1769) », *Revue d'histoire des sciences*, t. 65-1, 2012, p. 143-158.

² Charles-Victor de Bonstetten (1745-1832), écrivain suisse de renom (voir Doris et Peter WALSER-WILHELM (éd.), *Italiam ! Italiam ! Charles-Victor de Bonstetten redécouvert*, traduit de l'allemand par Antje KOLDE, Bern : Peter Lang, 1996 (éd. originale 1995)).

³ Le puissant éditeur Marc-Michel Rey (1720-1780), établi à Amsterdam (voir Jeroom VERCRUYSE, « Marc-Michel Rey, libraire des lumières », in Henri-Jean MARTIN et Roger CHARTIER (dir.), *Histoire de l'édition française*, Paris : Promodis, 1982-1986, t. II, p. 322-323).

⁴ Charles BONNET, *Considérations sur les corps organisés*, Amsterdam : M.-M. Rey, 1762, in-8^o, 2 vol. ; *Idem*, *Contemplation de la nature*, Amsterdam : M.-M. Rey, 1764, in-8^o, 2 vol.

⁵ Claude Philibert (1709-1784), imprimeur-libraire genevois établi à Copenhague (voir Jean-Dominique MELLOTT et Élisabeth QUEVAL, *Répertoire d'imprimeurs/libraires (XVI^e-XVIII^e siècle)*, *op. cit.*, p. 481).

⁶ Charles BONNET, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, Copenhague : Philibert, 1760, in-4^o, XXXII-552 p.

⁷ De Felice souhaitait, lui aussi, publier une telle édition intégrale, ainsi que nous l'apprend une lettre de Bonnet à Jean-Marie Bruyset (1719-1791), imprimeur-libraire à Lyon : « M^r de Félice [...] m'écrit le 25^e de Novembre [1766] pour me proposer une réimpression de tous mes Ouvrages. » (Lettre de Charles Bonnet à Jean-Marie Bruyset du 7 janvier 1767, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f. 86). C'est finalement le libraire neuchâtelois Samuel Fauche* qui éditera les *Œuvres* du savant genevois (Charles BONNET, *Œuvres d'histoire naturelle et de philosophie*, Neuchâtel : S. Fauche, 1779-1783, in-4^o, 8 tomes en 10 vol.). Sur cette édition, voir Michel SCHLUP, « Etude d'un processus éditorial et typographique : l'impression des *Œuvres* de Charles Bonnet par Samuel Fauche (1777-1783) », in Jacques RYCHNER et Michel SCHLUP (dir.), *Aspects du livre neuchâtelois*, Neuchâtel : Bibliothèque publique et universitaire, 1986, p. 271-335.

⁸ Charles BONNET, *Contemplation de la nature*, *op. cit.*

Si pourtant vous persistiés dans vôtre dessein, il faudroit vous pourvoir d'un *Errata*, que j'ai fait imprimer ici et qui vous seroit très nécessaire⁹.

Au reste, je suis charmé que vous vous soyés assés rechauffé en faveur de mon *Essai Analytique*¹⁰ pour souhaiter de le réimprimer. Vous l'aviés un peu maltraité dans vôtre *Journal Latin*¹¹. J'ai jugé que mes *Principes psychologiques*, trop disparates avec les vôtres, n'avoient pû se loger facilement dans vôtre Cerveau. Ils vous avoient même rendu ma croyance suspecte. Je n'en ai été ni surpris ni fâché¹². Ma Chaîne étoit longue et demandoit trop à être étudiée. Mon Apologie étoit dans la Préface, et cette Préface exigeoit un peu plus d'attention qu'un Roman. J'y établissois les grandes preuves de l'*Immatérialité* de nôtre ame.

Recevés, Monsieur, mes sincères salutations et les assurances du plaisir que j'aurois à vous être utile.

⁹ De Felice fera usage de cet *Errata*, ainsi que l'indique l'« Avis des éditeurs » placé en tête de la réédition de la *Contemplation de la nature*, Yverdon : [F.-B. De Felice], 1767, in-12°, 2 vol.

¹⁰ Charles BONNET, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, *op. cit.*

¹¹ Allusion au compte rendu publié par De Felice dans son *Excerptum totius italicae necnon helveticae literaturae*, octobre-décembre 1761, t. IV, p. 61-81. Très vexé par cette recension sévère, Bonnet s'était plaint à Haller : « Avés vous jetté un coup d'Œil sur l'Extrait que M^r Félici vient de donner de mon Analyse de l'Ame dans son Journal Latin qui s'imprime a Berne ? Qu'avés vous pensé des ironnies et des sarcasmes qu'il y a semés contre moi, qui n'ai jamais mérité de personne un pareil traitement ? [...] Il y a bien de l'indescense à critiquer dans ce gout là. » (Lettre de Bonnet à Albrecht von Haller du 20 février 1762, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 258-259). Haller avait répondu à Bonnet qu'il trouvait, lui aussi, le compte rendu de De Felice « desobligeant et bien injuste » (lettre d'Albrecht von Haller à Bonnet du 22 février 1762, in *ibid.*, p. 259).

¹² La lettre de Bonnet à Haller citée ci-dessus (cf. note 11) montre que, contrairement à ce qu'il prétend ici, le savant genevois était bel et bien fâché.

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 12 décembre 1766¹³

A Genève le 12^e de Décembre 1766

M^r de Félice.

Assurez-vous, Monsieur, que vous n'avez nul besoin de grace auprès de moi. Vous auriez dit pis de mon *Essai Analytique*¹⁴, que je vous l'aurois pardonné, comme à tant d'autres qui ne m'ont pas entendu¹⁵. Ce malheur est réservé à tout Auteur qui demande à être étudié. L'Attention, ce puissant ressort tombe facilement en paralysie.

Je n'ai point la sotte manie de vouloir faire triompher mes petites opinions. J'ai de trop bonnes raisons de me défier de mes propres Idées.

Vos réflexions sur les *Journalistes* sont judicieuses et désintéressées. Ce que j'ai dit de ces Ecrivains dans la Préface de ma *Contemplation*¹⁶ est tout ce que j'en dirai jamais. Il falloit bien leur montrer pourquoi ils ne m'avoient pas entendu et leur enseigner à me lire. Il en est pourtant qui ont sçu me rendre.

J'ai cherché sincèrement le Vrai, et j'ai exposé avec candeur ce que j'ai entrevû.

Puisque vous persistés à vouloir réimprimer ma *Contemplation de la Nature*, voici l'*Errata* dont je vous avois parlé¹⁷. Il est, pour l'édition originale, qui est *in octavo*.

Ce Livre vient d'être traduit en Allemand à mon insçu¹⁸. On y a joint des Planches qui ne sont pas bonnes et qui ont été mal choisies. Le Traducteur M^r le Professeur Titius¹⁹, a *interpolé* mon Texte sans en avertir²⁰.

Je vous réitère, Monsieur, mes sincères salutations et les assurances de l'estime de
[Bonnet]

¹³ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 79-80.

¹⁴ Charles BONNET, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, *op. cit.*

¹⁵ Voir, à ce sujet, la dernière partie de la lettre de Bonnet à De Felice du 28 novembre 1766.

¹⁶ Charles BONNET, *Contemplation de la nature*, *op. cit.*

¹⁷ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 28 novembre 1766.

¹⁸ Charles BONNET, *Betrachtung über die Natur*, Leipzig : Junius, 1766, in-8°, LXXVIII-520 p.

¹⁹ Johann Daniel Titius (ou Tietz), astronome allemand, professeur à Wittenberg.

²⁰ Bonnet ne manquera pas de lui en faire un reproche (lettre de Bonnet à Johann Daniel Titius du 21 mars 1767, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f. 124).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 11 mars 1767²¹

Genthod le 11^e Mars 1767

M^r de Félice.

Il n'est pas douteux, Monsieur, que le *Journal Helvétique* ne prospère entre vos mains²². Je l'ai reçu et je vous en remercie.

Il faut espérer que Rousseau ne l'appellera plus le *fumier de Neufchatel*²³. D'habiles gens avoient laissé tomber *autrefois* quelques Perles sur ce fumier²⁴.

Je ne veux pas vous envoyer du fumier, et je n'ai point de Perles.

J'ai parcouru la *Théorie de l'Homme*²⁵ et la *Végétation*²⁶. L'Auteur ou les Auteurs de ces deux morceaux ne possèdent pas nôtre Langue. Ce n'est pas le plus grand mal ; mais trop souvent ils mettent des mots à la place des choses.

L'Auteur de la *Végétation* ne tient pas les Principes de sa Matière et n'est pas Observateur. Tout le monde croit pouvoir parler *Végétation*, parce que tout le monde voit végeter des Choux dans un Jardin.

Le Titre de *Théorie de l'Homme* est bien fastueux. Peut être que dans quelques millers d'années on pourra l'adopter sans inmodestie.

Celui à qui vous avés confié les *Notes* de la *Contemplation* m'aura-t-il bien saisi ?²⁷ S'il s'est borné à expliquer les termes *techniques*, a la bonnhure. S'il va au dela il court risque de se tromper.

Je ne vous tromperai point, Monsieur, en vous renouvelant les assurances de la parfaite estime de [Bonnet]

²¹ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f° 122.

²² Sur le *Journal helvétique*, voir la notice de Jean-Daniel CANDAU (in Jean SGARD (dir.), *Dictionnaire des journaux (1600-1789)*, Paris : Universitas, 1991, t. II, p. 682-683). Entre 1767 et 1769, De Felice collabore à ce périodique, mais il n'en est pas l'imprimeur : le journal sort alors des presses de M^{me} Droz, née Gaudot, veuve de l'imprimeur neuchâtelois Abraham Droz.

²³ Dans les *Lettres écrites de la montagne* (1764), Rousseau s'était plaint des critiques formulées à son encontre dans les colonnes du *Journal helvétique* ; pour déprécier ce périodique, il avait évoqué « le fumier du Mercure de Neufchâtel » (Jean-Jacques ROUSSEAU, *Œuvres complètes*, Bernard GAGNEBIN et Marcel RAYMOND (éd.), Paris : Gallimard, 1964, t. III, p. 722).

²⁴ L'un de ces « habiles gens » était Charles Bonnet lui-même !

²⁵ « Théorie de l'homme », *Journal helvétique*, janvier 1767, p. 3-10.

²⁶ « Réflexions sur les principes de la Végétation et de la fécondité des Terres », *ibid.*, p. 52-68 (la suite de cet article a paru dans la livraison de février 1767, p. 145-162).

²⁷ Allusion au pasteur et botaniste lausannois Jacques-Antoine-Henri Deleuze (1732-1774), ami intime de De Felice et futur collaborateur de l'*Encyclopédie* d'Yverdon. De Felice a chargé Deleuze de rédiger les notes de sa réédition de la *Contemplation de la nature* de Bonnet (*op. cit.*).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 27 mars 1767²⁸

Genthod le 27^e Mars 1767

M^r de Félice.

Vous avés raison, Monsieur ; une analyse de l'Ame exigeroit des milliers d'années d'observation. Mais me soupçonneriés vous assés vain ou assés sot pour prétendre en avoir donné une ? Veuillés m'entendre dans ma Préface page XIII²⁹. "C'est ce que j'ai essayé de faire dans cet Ouvrage. Je ne l'ai pas intitulé Analyse : il n'en est point une, et ce n'étoit point à moi qu'il appartenoit d'en donner une. Je l'ai intitulé *Essai Analytique*, et si j'avois connu un Titre qui annonçat moins encore, je l'aurois préféré."

Je voi que ma petite remarque sur le Titre de *Théorie de l'Homme* vous a fait de la peine³⁰. J'en suis certes bien fâché et je vous en demande excuse. Elle étoit minutieuse, et c'étoit précisément pourquoi j'aurois du l'omettre.

Il est vrai que je me suis exprimé dans la Préface de ma *Contemplation*³¹ de manière à laisser penser que ce Livre est très à la portée de tous les Lecteurs. Je le comparois tacitement à mes precedents Ouvrages. Mais, lorsque je me suis relû moi même, j'ai reconnu que j'étois souvent trop concis.

C'est cette concision qui me faisoit craindre que vôtre ami ne me saisis pas toûjours bien³². Vôtre propre Lettre du 6^e du courant ne me rassuroit pas : *je ne sçauois pas vous expliquer au juste*, me disiés vous *en quoi les additions consisteront : peut être vous rendrais-je un service pareil à celui que le Traducteur Allemand vous a rendu*³³.

Recevés, Monsieur, les sincères salutations de [Bonnet]

²⁸ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f° 129.

²⁹ Charles BONNET, *Essai analytique sur les facultés de l'âme*, *op. cit.*

³⁰ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767.

³¹ Charles BONNET, *Contemplation de la nature*, *op. cit.*

³² Référence à Jacques-Antoine-Henri Deleuze (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767).

³³ Rappelons que Bonnet était mécontent de la traduction allemande de la *Contemplation de la nature* (voir sa lettre à De Felice du 12 décembre 1766).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 1^{er} avril 1767³⁴

Genthod le 1^{er} Avril 1767

M^r de Félice.

Hélas, Monsieur, c'est une chose si naturelle et si juste que de *demander excuse* quand *on a tort*, que je me suis étonné cent fois que cela coutat le moindre effort à quelcun qui connoit un peu les droits de l'humanité et de la Raison.

Vous prisés trop ce que vous nommés *ma moderation*, et qui n'étoit que l'expression d'un cœur honnête³⁵.

Je suis charmé que cette bagatelle m'aye valu une nouvelle marque de vôtre estime. La mienne vous est bien acquise, et je vous en renouvelle avec un vrai plaisir les sincères témoignages.

P.S. J'ai vû ma *Contemplation* annoncée dans la Gazette de Berne avec ces mots, *Edition augmentée*³⁶. L'on pourroit en inferer que je suis auteur de ces *augmentations*³⁷. Veuillez, mon cher Mons[ieu]r, faire en sorte qu'on ne le croye pas³⁸. Vous sçavés que je me suis refusé constamment à des *augmentations*³⁹.

³⁴ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 133.

³⁵ Bonnet fait allusion aux excuses qu'il a présentées à De Felice dans sa lettre du 27 mars 1767 (voir *supra*).

³⁶ La réédition yverdonnoise de la *Contemplation de la nature* (*op. cit.*) a en effet pour sous-titre : « Troisième édition, corrigée et augmentée de quelques Notes ».

³⁷ Nous avons vu précédemment que ces additions sont l'œuvre de Jacques-Antoine-Henri Deleuze (lettres de Bonnet à De Felice des 11 et 27 mars 1767).

³⁸ Bonnet redoute de se voir attribuer à tort la paternité de ces additions, comme en témoigne la lettre qu'il envoie quelques jours plus tard à Haller : « M^r Félice [...] s'est rabattu sur la *Contemplation*, m'a demandé des augmentations que j'ai refusées, s'est adressé à un autre Naturaliste, & la voilà qui va paroître avec des *augmentations* auquel je n'ai pas la moindre part & dont j'ignore le contenu. M^r Félice m'écrit de plus que toute son Edition est déjà placée. Je l'ai prié de faire en sorte que le Public ne se méprit pas sur ces *augmentations*. J'ai crû, mon Illustre Ami, devoir aussi vous en avertir, afin que vous n'y soyés pas trompé. » (Lettre de Bonnet à Albrecht von Haller du 21 avril 1767, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 598).

³⁹ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 28 novembre 1766.

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 21 avril 1767⁴⁰

Genthod 21^e d'Avril 1767

M^r de Félice.

J'ai encore à vous remercier, Monsieur, de l'envoi d'un second mois de votre *Journal Helvétique*⁴¹. Il est bien meilleur que son aîné et ce n'est pas en dire assés. Continués comme vous avés commencé. Si vous ne plaisés pas à la multitude vous plairés au petit nombre des bons Juges dont vous devés ambitionner les suffrages.

J'en étois bien persuadé ; cet *avis* de la Gazette de Berne n'étoit pas de vous⁴². Mais quel est cet habile Naturaliste Allemand *de mes amis*, que vous avés consulté pour vos *augmentations* de ma *Contemplation*⁴³. Vous ne me le nommés point. Je n'ai d'Amis Allemands que M^r de Haller⁴⁴ et M^r Schaëffeer⁴⁵. Le premier a bien d'autres choses et de meilleures choses à faire que de me commenter ; le second est un très bon Observateur, mais qui n'a pas envisagé la Nature sous le même point de vuë que moi⁴⁶.

N'avés-vous pas fait imprimer une Traduction Françoisse de l'*Agriculture* de M^r Vallérius⁴⁷. C'est un petit Livre *in 12*. Voudriés-vous bien me l'envoyer et m'en dire le prix afin que je vous le fasse tenir ?

⁴⁰ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 142.

⁴¹ Il s'agit de la livraison de février 1767, puisque le numéro que Bonnet avait reçu précédemment était celui du mois de janvier (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767) et que celui qui lui parviendra deux semaines plus tard est celui du mois de mars (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 5 mai 1767).

⁴² Voir le post-scriptum de la lettre de Bonnet à De Felice du 1^{er} avril 1767.

⁴³ Charles BONNET, *Contemplation de la nature*, *op. cit.*

⁴⁴ Albrecht von Haller.

⁴⁵ Jacob Christian Schäffer (1718-1790), botaniste allemand établi à Ratisbonne.

⁴⁶ Dans une lettre adressée à Haller un an auparavant, Bonnet avait fait un constat similaire : « M^r Schaëffeer est bon Observateur : il a fait ses preuves ; mais, son point de vuë n'est pas philosophique. » (Lettre de Bonnet à Albrecht von Haller du 26 avril 1766, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 491).

⁴⁷ De Felice a effectivement imprimé cet ouvrage : Johann Gottschalk WALLERIUS, *Elémens d'agriculture physique et chymique*, Yverdon : [F.-B. De Felice], 1766, in-8°, 226 p.

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 5 mai 1767⁴⁸

Genthod le 5^e Mai 1767

M^r de Félice,

Le mois de *Mars* de vôtre Journal m'est parvenu⁴⁹. Je vous réitère M^r les témoignages de ma gratitude. Je n'ai point mérité de vôtre part cette complaisance, à laquelle je suis fort sensible. Je crains d'en abuser.

Je vois en effet dans ce Volume des *frivolités* à côté de choses qui ne sont point *frivoles*. Je vous donne celles-ci et à l'Imprimeur celles-la⁵⁰.

Je garderai un profond silence sur ce que vous me marqués de l'estimable et sçavant M^r Gesner⁵¹. Sa réserve est digne de lui. Ne vous a-t-il donc rien fourni ? Vous m'aviés laissé entendre le contraire. De qui seroient donc les *augmentations* que vous m'annonciés ?⁵²

J'ai acquis *Wallérius* et avec lui d'excellens *Elemens d'Agriculture plus chymiques* encore que *physiques*⁵³.

Recevés, Monsieur, mes plus sincères salutations.

⁴⁸ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 147.

⁴⁹ *Journal helvétique*, mars 1767.

⁵⁰ Rappelons qu'à cette époque, le *Journal helvétique* est mis sous presse chez M^{me} Droz (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767).

⁵¹ Le naturaliste zurichois Johannes Gessner*.

⁵² Voir, à ce sujet, la lettre de Bonnet à De Felice du 21 avril 1767.

⁵³ Johann Gottschalk WALLERIUS, *Elémens d'agriculture physique et chymique*, op. cit.

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 12 août 1767⁵⁴

Genthod le 12^e d'Aoust 1767

M^r de Félice.

Un de nos Libraires, M^r Bardin⁵⁵ m'a fait remettre deux Exemplaires de vôtre Edition de la *Contemplation de la Nature*⁵⁶. Je juge, Monsieur que c'est de vôtre part, et je viens vous en remercier. J'ai lû toutes les notes : elles sont très bonnes et faites à propos. J'aurois seulement désiré que l'Auteur⁵⁷ les eut toujourns distinguées des miennes par les lettres N, D, E. Il a été bien sobre ; il auroit pû les multiplier avec avantage. En les lisant, j'ai eu regrêt de n'en avoir pas fait moi même un plus grand nombre. J'ai fait usage de quelques auteurs que vôtre ami ne paroît pas avoir reconnus et qu'il auroit cité s'il les avoit reconnus. Il n'a pas démêlé non plus toutes les Observations que j'ai tirées de mes propres Ecrits, et qui devoient aussi être indiquées au bas des pages. Il en est d'autres qui sont encore à moi et que je n'avois jamais publiées, que je n'ai pas données pour être à moi et que l'Editeur ni le Lecteur ne pouvoient deviner. Peut être serais-je un jour acheminé à me charger d'un assés bon nombre de nouvelles notes. Mais, une chose qui ajouteroit beaucoup plus à l'agrément et à l'utilité du Livre, seroient des Planches bien faites et bien choisies⁵⁸. Je me suis abstenu d'en enrichir la 1^{re} Edition dans la crainte d'augmenter trop le prix de l'Ouvrage : car le nombre de ces Planches auroit été assés grand : il auroit fallû en quelque sorte représenter presque toute la Nature.

La *correction* sur les Rayons *colorés* de la page 161 est juste et j'en sçais gré à vôtre ami⁵⁹.

Je ne vous dirai pas que le *typographique* a été bien négligé relativement au *Papier* et aux *Caractères* : vous avés souhaité que vôtre Edition coutat peu afin de faciliter ainsi l'acquisition d'un Livre qui vous a parû mériter d'être fort répandu. Le Papier du 2^e Volume m'a semblé moins bon encore que celui du 1^{er}.

Agrées, Monsieur, le renouvellement des sentimens que vous me connoissés pour vous.

⁵⁴ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 72, f^o 165.

⁵⁵ Isaac Bardin (1736-1816), libraire genevois (voir John R. KLEINSCHMIDT, *Les imprimeurs et libraires de la République de Genève (1700-1798)*, Genève : A. Jullien, 1948, p. 61).

⁵⁶ Charles BONNET, *Contemplation de la nature*, *op. cit.*

⁵⁷ On se souvient que De Felice a confié la rédaction de ces notes à Jacques-Antoine-Henri Deleuze (lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767).

⁵⁸ Autrement dit, tout le contraire des planches insérées dans la traduction allemande du livre, que Bonnet avait jugées « pas bonnes » et « mal choisies » (lettre de Bonnet à De Felice du 12 décembre 1766).

⁵⁹ Dans la 1^{ère} édition de la *Contemplation de la nature*, on peut lire : « Les rayons qui portent les Couleurs les plus hautes [...] sont aussi ceux qui se *réfléchissent* les premiers, lors qu'on incline l'instrument » (Amsterdam : M.-M. Rey, 1764, t. I, p. 109). L'édition de De Felice corrige « se *réfléchissent* les premiers » en « se *réfléchissent* les derniers » (*op. cit.*, t. I, p. 161).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 11 janvier 1769⁶⁰

Genthod le 11^e Janvier 1769

M^r de Félice

Vous avés bien voulu, Monsieur, m'envoyer depuis deux ans le *Journal Helvétique* dont j'ai à vous renouveler mes sincères remercimens⁶¹. Je n'ai point du tout mérité de vôtre part une semblable politesse. M^r le Conseiller De la Rive, mon Beau Père⁶², avec lequel je demeure⁶³, reçoit régulièrement ce *Journal* et son Exemplaire me suffit.

Je soupçonne d'ailleurs que la Veuve infortunée du pauvre Droz⁶⁴ participe à la Vente de cet Ouvrage *périodique*. L'Exemplaire que vous continueriés à me faire parvenir seroit donc en déduction de ce qu'elle devoit recevoir, et je ne pourrois souffrir cela.

Agrées donc, Mons[ieu]r que je vous demande par quelle voye sûre je pourrois vous faire tenir la vailleur de ces deux années que j'ai reçueës ? Vous connoissés les sentimens de la véritable estime que vous avés inspiré à [Bonnet]

⁶⁰ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f^o 27.

⁶¹ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767.

⁶² Horace-Bénédict De la Rive (1687-1773), père de Jeanne-Marie De la Rive (1728-1796), laquelle a épousé Bonnet en 1756.

⁶³ Sur la résidence des De la Rive à Genthod, voir Pierre BERTRAND, « Inventaire des monuments et des sites classés dans le canton de Genève », *Genava*, 1957, t. V, p. 80.

⁶⁴ Sur M^{me} Droz, voir la lettre de Bonnet à De Felice du 11 mars 1767.

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 21 février 1769⁶⁵

Genthod le 21^e Fevrier 1769

M^r Félice.

Ma Santé, Monsieur, suffit à peine à la composition de mes propres Ouvrages : comment suffiroit-elle à la Revision [d]es Ouvrages d'autrui et surtout à celle d'une *Encyclopédie* ?⁶⁶

J'ai fait un Examen *raisonné* d'environ 200 Articles de cette immense Compilation : mais, cet Examen n'est que pour moi et pour quelques amis choisis⁶⁷.

J'en ai donc vu assés pour porter un Jugement solide de ce *Dictionnaire*.

Le refondre, ou plutot le *refaire* seroit le travail d'une Société, qui s'en occuperait au moins pendant 30 ans, et encore lui échapperait-il une foule d'erreurs ou de méprises⁶⁸. Je ne sçaurois donc vous encourager le moins du monde à tenter une entreprise qui ruinerait votre Santé et vos Affaires. Dailleurs, j'apprends indirectement, qu'on pourroit bien publier dans quelques tems *six* nouveaux Volumes, qui contiendront des Augmentations, des Corrections etc.⁶⁹ C'est tout ce que j'en sçais : peut être parviendrés vous à découvrir quelque chose de plus, sur ces volumineux *Supplémens*.

Recevés, Monsieur, les plus sincères salutations de [Bonnet]

⁶⁵ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f^o 31.

⁶⁶ On comprend, par le biais de cette formule, que De Felice vient de proposer à Bonnet de collaborer à l'*Encyclopédie* d'Yverdon. Dans une lettre à Haller, le naturaliste genevois indique que l'éditeur yverdonnois l'a sollicité à deux reprises : « Le Protégé de votre République à Yverdon, M^r Félice, m'avait écrit deux fois en Janvier & Fevrier dernier, pour me presser de concourir avec lui à une sorte de *refonte* de l'immense *Encyclopédie*. Vous comprenés, mon Illustre Ami, si une pareille Proposition étoit faite pour un Homme dont la Santé lui permet à peine d'achever ses propres Ouvrages. Je répondis donc au *Refondeur*, qu'il m'étoit impossible de m'engager dans un pareil travail. » (Lettre de Bonnet à Albrecht von Haller du 24 mars 1769, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 808).

⁶⁷ Bonnet fait référence à sa « Notice raisonnée de divers articles de l'*Encyclopédie* de Paris », un texte resté à l'état de manuscrit. Conservé à la Bibliothèque de Genève (Ms. Bonnet 88/1), ce document a été analysé par Clorinda DONATO, « Charles Bonnet et l'*Encyclopédie* », in Ulla KÖLVING et Irène PASSERON (dir.), *Sciences, musiques, Lumières. Mélanges offerts à Anne-Marie Chouillet*, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2002, p. 421-432. Voir également, du même auteur, « Sur les traces de Charles Bonnet : une comparaison électronique de ses *Notices Raisonnées* de l'*Encyclopédie* et de l'*Encyclopédie* d'Yverdon », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n^o 31-32, avril 2002, p. 233-250.

⁶⁸ Trois ans plus tard, Bonnet se montrera encore plus pessimiste dans ses estimations : « Une bonne *Encyclopédie* ; je ne parle que de la *Forme* ; auroit exigé un travail de 50 ans, et le travail des plus habiles Ecrivains. Si je parlois du *fond*, j'ajouterois, qu'il falloit renvoyer à l'an 5 ou 6 mille à entreprendre une *Encyclopédie*. » (Lettre de Bonnet à Albrecht von Haller du 13 novembre 1772, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 1054-1055).

⁶⁹ Allusion au fait que le puissant libraire parisien Charles-Joseph Panckoucke* projette d'éditer un *Supplément* à l'*Encyclopédie* de Paris (voir Kathleen HARDESTY, *The "Supplément" to the "Encyclopédie"*, The Hague : M. Nijhoff, 1977).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 28 février 1769⁷⁰

Genthod le 28^e Fevrier 1769

M^r Félice.

Quand vous voudrés, Monsieur, que je lise vos Lettres, ayés la complaisance de les dicter ou de les faire copier. Votre main est étonnante et mes yeux ne s'y font point. Je suis en campagne, seul et sans ami qui puisse user ses yeux a vous déchiffrer. Soufrés donc que je vous renvoye votre Lettre, et que je vous prie de la faire transcrire⁷¹.

Mille pardons, Monsieur ; mes sentimens vous sont connus.

⁷⁰ Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f^o 31.

⁷¹ Bonnet n'est pas le seul à avoir déploré le caractère illisible de l'écriture de De Felice. Le secrétaire de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg Johann Albrecht Euler* s'est plaint, lui aussi, de cette graphie si particulière : « Comme Mr. de Felice ne peut pas venir lui même me lire ses lettres, je voudrois bien qu'il ne m'en envoyat que les copies. Quoique je sois accoutumé de lire toutes sortes d'écritures, celle de Mr. de Felice me donne toutes les fois des peines infinies à débrouiller. » (Lettre de Johann Albrecht Euler à Jean-Henri-Samuel Formey du 26 mars 1773, citée dans Claudette FORTUNY et Georges DULAC, « Un imprimeur-libraire suisse demande l'aide du secrétaire de l'Académie impériale : Fortunato Bartolomeo De Felice à Johann Albrecht Euler (22 octobre 1777) », in Georges DULAC et Sergueï KARP (dir.), *Les Archives de l'Est et la France des Lumières. Guide des archives et inédits*, Ferney-Voltaire : Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2007, t. II, p. 405).

Lettre de Charles Bonnet à F.-B. De Felice du 25 mars 1769⁷²

Le 25^e de Mars 1769

M^r Félice.

Non, Monsieur ; ces petites *Remarques* sur l'*Encyclopédie* ne sortiront jamais de mes mains⁷³. Je ne les ai pas même abandonnées à mes meilleurs amis. Elles sont d'ailleurs trop peu de chose pour un travail tel que le votre.

Je ne puis vous dire toute ma surprise à la lecture d'un *Avis* inséré dans la *Gazette de Leyde*, n^o XIII, 14^e de Février, et où l'on me donne au Public pour un des Auteurs de la nouvelle Edition de l'*Encyclopédie*⁷⁴. Je n'ai été informé que fort tard de cet *Avis*. Il ne peut guères partir que de vous, Monsieur ; et si en effet, vous l'avez fait insérer dans cette Gazette, comment est-il possible que vous m'ayés annoncé si expressément au Public, avant même que d'avoir reçu ma Réponse, qui n'étoit que sous la date du 21 de Février ?⁷⁵ Comment après avoir reçu cette Réponse ne vous êtes-vous point hâté de donner un *Contre Avis* dans la même Gazette ?

J'ai donc écrit sur le champ à un ami célèbre que j'ai à Leyde, pour le prier de faire mettre dans la Gazette de cette Ville ce *Contre-Avis* si nécessaire⁷⁶, que je me devois à moi même, et que je devois à la Vérité. Je le laisse le maître de la manière de le tourner, parce que je connois sa prudence et sa moderation.

Mon Illustre ami M^r de Haller est nommé le premier dans cet *Avis* dont j'ai à me plaindre. J'ai toutes les raisons du monde de douter qu'il soit nommé ici avec plus de fondement que moi⁷⁷. Vous êtes nommé le dernier, et ceci sembleroit confirmer que vous êtes l'Auteur de l'*Avis*⁷⁸.

⁷² Genève, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f^o 34-35.

⁷³ Le texte que Bonnet désigne ici est son manuscrit intitulé « Notice raisonnée de divers articles de l'Encyclopédie de Paris » (voir la lettre de Bonnet à De Felice du 21 février 1769). On peut inférer de la réponse du Genevois que De Felice l'a prié de lui communiquer une copie de cette « Notice ».

⁷⁴ Cet « Avis » cite en effet Bonnet parmi les collaborateurs de l'*Encyclopédie* d'Yverdon : « Les sçavans, qui travaillent aux corrections, améliorations, & augmentations sont Messieurs Haller, Tyssot, Bernoulli, Ostervald, Bertrand, Gesner, Bonnet, de Felice, la Société (Economique de Berne, & l'Académie de Lausanne. » (*Gazette de Leyde*, n^o 13, 14 février 1769, p. 4).

⁷⁵ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 21 février 1769.

⁷⁶ L'ami en question est le naturaliste vaudois Jean-Nicolas-Sébastien Allamand (1713-1787), professeur à l'Université de Leyde. Le « Contre-Avis » proposé par Bonnet est le suivant : « On fait sçavoir au Public, que c'est sans le moindre fondement, qu'on a inséré dans un *avis* n^o XIII de cette Gazette, 14^e de Février 1769, que M^r Bonnet travailloit avec quelques Sçavans à une nouvelle Edition de l'*Encyclopédie*. Il déclare expressément qu'il n'a aucune part à cette Edition, et que l'Entrepreneur lui même lui ayant proposé de s'y intéresser, il lui avoit répondu que sa santé et ses occupations ne lui permettoient point de s'engager dans un semblable travail. M^r Bonnet a donc lieu d'être fort surpris, qu'après une Réponse si positive, cet Entrepreneur ait osé le donner au Public pour un des Auteurs de sa nouvelle Edition. » (Lettre de Bonnet à Jean-Nicolas-Sébastien Allamand du 22 mars 1769, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f. 33). En fin de compte, la *Gazette de Leyde* ne publiera pas ce texte.

⁷⁷ La veille, Bonnet a envoyé à Haller une copie de l'« Avis », en ajoutant : « Vous verrés qu'on vous place à la Tête des Travailleurs, et je pense bien que c'est sans plus de fondement que moi. » (Lettre de Charles Bonnet à Albrecht von Haller du 24 mars 1769, in *The Correspondence between Albrecht von Haller and Charles Bonnet*, *op. cit.*, p. 808).

⁷⁸ Pour se justifier, De Felice invoquera auprès de Bonnet l'excuse dont il s'est toujours servi dans cette affaire, à savoir l'argument selon lequel c'étaient ses associés de La Haye, les libraires Gosse & Pinet, qui avaient, suite à un malentendu, annoncé prématurément, dans la *Gazette de Leyde*, la collaboration d'éminents savants qui n'avaient en fait pas donné leur accord : « Félice désavoue l'*Avis* et rejette auprès de moi cette sottise sur ses amis de Hollande », écrira Bonnet à Bonstetten (lettre de Bonnet à Charles-Victor de Bonstetten du 8 avril 1769, Bibliothèque de Genève, Ms. Bonnet 73, f. 36).

Ne prenez point, Monsieur, en mauvaise part le juste reproche que je suis forcé de vous faire ; Mais ; il ne seroit pas bon que vous me fussiez contracter auprès du Public une obligation que ma santé mes occupations et mes forces ne me permettroient point du tout de remplir.

Je vous le repète encore ; j'ai tout lieu de présumer qu'une si grande entreprise ne nuise beaucoup à votre santé et à vos affaires⁷⁹.

Recevez les sincères salutations de [Bonnet]

⁷⁹ Voir la lettre de Bonnet à De Felice du 21 février 1769.